

Mise en ligne : 25 mai 2021.
Dernière modification : 28 juillet 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES MINES DE L'ERDOUZ, Marrakech (Maroc)

filiale de la Compagnie minière de l'Afrique du Nord
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Miniere_Afrique_du_Nord.pdf

Mines de l'Erdouz
(*La Journée industrielle*, 22 avril 1927)

Casablanca, 20 avril. — Sous cette dénomination, a été récemment constituée à Marrakech (Maroc), Dar Graoua, une société anonyme ayant pour objet, dans la région de Marrakech, toutes études de terrains et gisements miniers, mines, carrières, etc. ; l'obtention de tous permis de recherches et d'exploitation de concessions.

Le capital est de 6 millions, en actions de 500 fr., sur lesquelles 6.000 ont été attribuées en rémunération d'apport.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. de la Chauvinière, Adj. Lahoussine Demnati, E. du Vivier de Streel ¹, P. Van den Ven ², G. Cornand et F. Ledoux.

MAROC
Société des mines de l'Erdouz
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1927)

Sous cette dénomination, a été récemment constituée à Marrakech Dar Graoua, une société anonyme ayant pour objet, dans la région de Marrakech, l'exploitation d'un gisement de: plomb apporté par M. de la Chauvinière.

Le capital est de 6 millions, en actions de 500 fr., sur lesquelles 6.000 ont été attribuées en rémunération d'apport.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. de la Chauvinière, Lahoussine Demnati, E. du Vivier de Streel, P. Van den Ven, G. Cornand et F. Ledoux.

MINES DE L'ERDOUZ
Société anonyme
au capital
de 6.000.000 de francs
Siège social à Marrakech (Maroc)
(*Le Sud-Marocain*, 6 juillet 1938)

¹ Edmond du Vivier de Streel (1869-1946) : administrateur d'une quarantaine de sociétés, président de la Compagnie minière de l'Afrique du Nord. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/SAFIA_1911-1929.pdf

² Paul van Den Ven : banquier à Bruxelles, président de la Société minière d'Almagrera. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/empire/Miniere_d_Almagrera.pdf

Les propriétaires d'actions de numéraire de la SOCIETE DES MINES DE L'ERDOUZ sont convoqués en assemblée spéciale, pour le MERCREDI 27 JUILLET 1938 à 11 h. 30. au siège administratif, 31, rue Mogador, PARIS (IX^e), avec l'ordre du jour suivant :

Ratification de l'assimilation des deux catégories d'actions par dispense, du non versé et réduction du capital par suite de pertes.

Ratification des modifications aux statuts en résultant et, en particulier, aux articles 6, 7 et 9 des statuts.

Le conseil d'administration.

MINES DE L'ERDOUZ
Société anonyme
au capital
de 6.000.000 de francs
Siège social à Marrakech (Maroc)

Les propriétaires d'actions d'apport de la SOCIETE DES MINES DE L'ERDOUZ, etc.
Idem

Le conseil d'administration.

MINES DE L'ERDOUZ
Société anonyme
au capital
de 6.000.000 de francs
Siège social à Marrakech (Maroc)

Les actionnaires de la SOCIETE DES MINES DE L'ERDOUZ sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le MERCREDI 27 JUILLET 1938 à 11 h. 15, au siège administratif, 31, rue Mogador, PARIS (IX^e) avec l'ordre du jour suivant :

— Assimilation des

deux catégories d'actions par dispense du non versé et réduction du capital par suite de pertes.

— Modifications aux statuts en résultant et en particulier aux articles 6, 7 et 49 des statuts.

Le conseil d'administration.

AEC 1951 :

Union minière de l'Atlas occidental, à Dar-Baroud (Taroudant). — Sté anon., capital porté de 20 à 100 millions puis à 180 millions en 1949, à la suite de l'absorption de la Sté des Mines de l'Erdouz, à laquelle 80.000 act. de 1.000 fr. ont été attribuées. — Parts de f. : 5.000. — Rech. minières dans le massif de l'Erdouz. — C. : Christian Meuriet, André Savornin [BRPM]. [Pdt (1956) : Jean Chrétien (WW 1967)].
